

Question orale de Caroline Cassart, Députée, à Willy Borsus,
Vice-Président et Ministre de l'Agriculture, concernant
**L'évaluation du plan stratégique PAC wallon par la
Commission européenne**

Consécutivement au nouveau cadre réglementaire européen sur la PAC, les Etats-membres étaient tenus d'envoyer à la Commission européenne leur plan stratégique afin que cette dernière puisse l'évaluer et imposer d'éventuelles modifications.

La Commission avait 3 mois, après l'envoi du plan stratégique par l'Etat-membre, pour procéder à l'analyse de ce document et communiquer ses résultats.

En Wallonie, nous arrivons au terme de cette période d'analyse.

Monsieur le Ministre, que faites-vous pour prendre en considération, dans le plan stratégique wallon, les remarques et demandes de modification de la Commission européenne? Quelles actions mettez-vous en œuvre auprès des agriculteurs pour leur communiquer de façon précise toutes les informations utiles et techniques de la prochaine programmation PAC?

La réponse du Ministre :

Mesdames et Messieurs les Députés, pour rappel, la Wallonie a déposé, auprès des services de la Commission, son Plan stratégique relevant de la PAC le 17 mars 2022.

La Commission a travaillé d'arrache-pied pour adresser la lettre d'observations concernant le Plan stratégique wallon le 25 mai 2022, soit dans un délai plus court que le délai réglementaire. Je ne peux évidemment que l'en remercier chaleureusement.

De façon générale, depuis le début du processus, nous avons, que ce soit l'administration, le cabinet ou moi-même, des contacts réguliers avec l'administration, avec différents interlocuteurs au niveau européen, dont moi-même avec le commissaire à certains moments. Je dois dire que la relation est fluide, constructive. Je tiens à exprimer et à partager avec vous cette appréciation tout à fait positive.

Le dossier qui accompagne notre lettre, qui est public – chacun peut le consulter et se faire sa propre opinion –, comporte 210 observations formulées par les différents services de la Commission, compétents dans les matières couvertes par le Plan stratégique. On pourrait dire que c'est beaucoup, d'autres diront que c'est peu. La Flandre a par exemple fait l'objet de 495 remarques, d'autres États membres ont vu leur plan stratégique faire l'objet d'observations plus lourdes, plus fondamentales par rapport à un autre dossier.

Dans ces 210 observations, on retrouve des observations, des questions de nature plus techniques, par exemple, d'éclaircissement, de précision. On y retrouve des points clés, qui concernent, par exemple, le soutien couplé viandeux qui concerne les objectifs en termes de biodiversité.

Je crois pouvoir dire – il n'est ni dans mon style ni dans ma manière d'être d'aller faire cocorico lorsqu'il n'y a pas de raison de le faire, et même quand il y a raison de le faire, je m'abstiens de le faire – que, objectivement, compte tenu du travail mené par l'administration, le bulletin que nous avons reçu est un bon bulletin, qui nécessite, certes, de travailler encore, ce que nous sommes en train de faire.

Comme pour l'ensemble des autres États membres, la Commission a attiré l'attention de la Wallonie sur les conséquences de la guerre en Ukraine et a insisté sur la nécessité de renforcer notamment la résilience de notre secteur agricole en ces termes : « Je suis pleinement conscient que votre proposition de plan stratégique de la PAC a été préparée avant l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Comme souligné dans la communication : «Préserver la sécurité alimentaire et renforcer la résilience des systèmes alimentaires », ainsi que dans la lettre d'observation, nous vous encourageons à utiliser le plan stratégique de la PAC pour renforcer la résilience du secteur et favoriser son adaptation aux nouvelles réalités géopolitiques. » Il y a aussi cet élément-là qui est exprimé dans le message de la Commission.

Alors, la proposition de plan stratégique validée par le Gouvernement soumise à l'Europe, répondait à un équilibre tout à fait correct entre différentes préoccupations. Elles sont d'abord alimentaires. Notre agriculture doit être productrice et assumer cette mission alimentaire tellement essentielle, l'actualité nous le rappelle brutalement. Des considérations

économiques, pour nos exploitations, dont le revenu doit être assuré. Des considérations environnementales, de résilience, de préservation de la biodiversité, de préservation des sols. Des éléments également, d'innovation, des éléments de nature sociale et d'autres encore. Ce sont par ailleurs les mêmes critères qui ont été utilisés par l'Europe durant son évaluation.

Alors, vous m'interrogez concernant les contacts avec la Commission. Il y a une réunion, si je puis dire, de *kick-off meeting* avec la Commission, c'est-à-dire la communication originale de l'avis de la Commission. S'en sont suivies de nombreuses réunions techniques avec les experts de la Commission, de l'administration et de mon cabinet qui ont débuté le 9 juin et qui se poursuivent toujours.

Nous avons pris connaissance des commentaires, remarques, et questions. Pour le moment, nous sommes dans une phase de discussion, d'explication, d'échange avec la Commission pour nous assurer de notre bonne compréhension des observations et, le cas échéant, apporter un certain nombre de précisions. L'objectif est de pouvoir répondre rapidement, tout en rencontrant à la fois les questions, mais aussi les souhaits des services de la Commission.

Nous avons, effectivement, peu de temps pour modifier notre plan puisque la Commission nous demande d'introduire une version adaptée, au plus tard pour la fin septembre, de manière à ce que le plan puisse être approuvé, officiellement en tout cas, avant la fin de l'année.

Je suis bien conscient des difficultés pour les agriculteurs de la probation du plan stratégique. En effet, non seulement il faut pouvoir se projeter dans le temps par rapport aux assolements, aux cultures, aux écorégimes et à un certain nombre de choix culturels. De surcroît, il convient de le faire, les agriculteurs et les producteurs le font dans une situation où il y a une addition d'autres éléments de circonstances qui sont particulièrement chahutés en ce qui concerne, notamment, les conséquences ou par les conséquences de la guerre que livre la Russie à l'Ukraine, l'évolution des coûts, le dossier de l'énergie, etc. Donc, il y a non seulement cet élément lié à la PAC, mais il y a aussi l'élément lié à l'ensemble des autres paramètres de la situation socioéconomique qui impacte l'agriculture, ou qui l'influence, d'une façon ou d'une autre.

Je voudrais aussi signaler que, à ce stade, pour ne pas qu'il y ait de doute, même si ça n'améliore pas la situation de nombreux agriculteurs wallons, il n'y a aucun plan stratégique qui soit approuvé en Europe. On est dans un schéma où les approbations auront lieu à partir de septembre pour les autres états membres. Il n'y a pas d'approbation définitive d'un plan stratégique en Europe, au moment où nous nous parlons.

On va entrer dans une phase plus, indépendamment des réponses, des justifications, des éléments chiffrés qui permettent aux experts de la Commission d'apprécier ce que nous proposons. Certaines de ces remarques vont pouvoir être levées à la suite de l'espace de dialogue qui est entretenu avec la Commission. On espère, évidemment, qu'une part aussi large que possible des remarques seront alors levées, à la suite de ces échanges avec la Commission.

Alors, si de modifications doivent être apportées, ce qui n'est évidemment pas exclu, suite aux remarques de la Commission, nous espérons qu'elles puissent s'approcher autant que possible

de l'équilibre global de notre plan stratégique, tel qu'il a été adopté par le gouvernement. J'ai aussi en tête les recommandations que notre Parlement avait formulées. Je souhaite vraiment faire droit aux recommandations de la Commission. La Commission européenne, ici en l'espèce, concernant notre dossier.

Le Gouvernement wallon devra, bien évidemment, alors valider la version finale avant l'envoi à la Commission. Vous me posez la question : « Quand ? ». Là, il y a des éléments qui ne me permettent pas de dire que ce sera à tel moment puisque notre objectif est d'avancer et on travaille d'arrache-pied, je suis ça de très près avec mon cabinet, mon administration. J'ai un compte-rendu de chaque réunion, de chaque intervention dans les réunions, de l'apport de chacun des membres de l'administration, des positions exprimées dans les réunions, des positions que mon cabinet défend et aussi des attentes de la Commission, de manière à pouvoir travailler de façon aussi approfondie que possible, mais quand est-ce que ce travail va aboutir, quand est-ce que nous allons être en situation de présenter alors la version finale au Gouvernement, ça, il faut encore attendre un petit peu pour pouvoir répondre à cette question, avec bien sûr, une mise en œuvre, pour répondre à Mme Schyns, dès le 1er janvier 2023.

En ce qui concerne d'autres éléments, Monsieur Florent, les systèmes informatiques de l'administration travaillent, l'administration a travaillé là-dessus et effectivement, ce qui m'est indiqué, c'est qu'ils seront prêts pour un déploiement rapide, une fois le plan validé. J'ai également demandé à mon administration de préparer la base légale wallonne relative à cette future PAC afin qu'elle soit adoptée dans les plus brefs délais et au plus tard, en cette fin d'année, comme j'ai déjà mentionné, et ce, en concertation avec l'ensemble des parties prenantes et des partenaires.

Pour répondre à Mme Schyns concernant l'information à donner à nos agriculteurs et agricultrices, je souhaite évidemment, rester prudent, car en fonction des adaptations qui pourraient voir le jour, des modifications potentielles, évidemment, on ne peut pas aller donner une information si elle est amenée à être amendée ou à être modulée dans les prochaines semaines.

Par contre, dans la foulée de ce travail très intense, qui est actuellement en cours, nous avons prévu de pouvoir très largement communiquer. Il y aura, de nouveau, les contacts avec les organisations agricoles. Comme vous le savez, il y avait vraiment eu un travail de coconstruction de la préparation du plan stratégique qui a été porté par l'administration, la société civile, les organisations environnementales et les syndicats agricoles. Les mêmes acteurs seront évidemment concertés avant la finalisation de ce plan stratégique.

Les syndicats agricoles ont été, Monsieur Nemes, antérieurement, largement consultés. Je suis en large et très régulier contact avec le monde agricole.

En ce qui concerne, par ailleurs, l'adoption des arrêtés et la communication qui s'en suivra, nous allons utiliser tous les supports que l'on trouve habituellement au niveau régional, le support de l'édition spéciale des nouvelles de l'agriculture, les permanences de nos agents depuis la Foire de Libramont jusque les services décentralisés, et cetera, l'ajout d'informations sur le portail agricole, bien sûr les relais que les organisations agricoles voudront bien en faire, la mise à disposition d'un simulateur de calculs – c'est important – pour que chaque agriculteur

puisse projeter – parce que malgré les efforts de simplification, il faut dire que la PAC, cela reste quelque chose de compliqué et celui qui promettra ou celle qui vous promettra demain de faire une PAC qui sera remarquablement simple, intégrant tous les paramètres que l'on doit y intégrer, vous dites : « oui, oui, bien sûr », mais cela ne sera pas possible. Quand je vois l'addition de ce qu'on doit inclure dans une PAC, il faut faire des efforts, bien sûr, de simplification au maximum, mais le modèle reste, malheureusement, un modèle complexe. Il y aura aussi une brochure technique pour bien expliquer les modifications et notamment, les mesures qui relèvent du second pilier. Je prendrai mon bâton de pèlerin pour effectuer – d'ailleurs comme mes prédécesseurs l'avaient fait si je ne m'abuse – un « PAC tour » de la Région wallonne pour aller expliquer, répondre aux questions, dialoguer formellement d'abord, informellement ensuite, avec le monde agricole.

Par ailleurs, il y aura encore d'autres outils directs : courriers directs à l'attention des agriculteurs au départ de l'administration, les référentiels d'éléments du paysage, les outils qui sont nécessaires à pouvoir faire ces choix et par ailleurs, les différents outils liés à des éléments particuliers, à l'érosion, à d'autres points encore que l'on intègre dans le dossier.

Voilà, en totale transparence, la conviction qui est la mienne concernant ce dossier. Vraiment merci encore, d'une part à la Commission, à tous celles et ceux qui ont travaillé, à toutes les organisations agricoles, et cetera. Vous connaissez la musique, vous comme moi. On n'est pas toujours aligné. Il y a des communiqués qui ne tombent pas du ciel à n'importe quel moment, il ne faut pas trop me la raconter.

Il y a des rebonds qui sont faits dans la presse, au Parlement, et cetera. Je comprends tout à fait, mais je peux avec vous, en totale transparence, décrire le cheminement de ce dossier tellement important de Plan stratégique. Par ailleurs, tous les efforts sont mis pour que l'on puisse effectivement franchir les dernières étapes, de la façon la plus adéquate possible, à la fois pour la Commission, mais aussi pour l'esprit du Plan stratégique tel qu'il a été adopté par le Gouvernement en première lecture et les adaptations qui s'avèreraient nécessaires.